

LA GAZETTE



C'est la rentrée !



Neuilloises, Neuillois,
l'automne est déjà bien présent laissant derrière lui les souvenirs d'été.

Assurer un retour en classe dans de bonnes conditions pour les professeurs des écoles et nos enfants a été une **priorité** pour l'équipe municipale.

Nous espérons une année scolaire 2021/2022 plus sereine pour le bien-être des élèves, des enseignants et du personnel fréquentant les écoles.

Prochainement, nous inviterons les Neuillois à faire preuve de solidarité et de fraternité. Après le succès de la marche « Octobre rose » le 7 octobre dernier se dérouleront le repas des aînés (le 14 novembre) et la collecte des dons et de denrées pour la banque alimentaire (le 20 novembre).

Pour la fin de l'année, nous espérons pouvoir vous retrouver nombreux au Marché de Noël à la Maison des associations (le 11 décembre) et partager ce moment de convivialité qui nous a tant manqué. La veille, au Monument des Fraternisations, avec les enfants des écoles, nous aurons une pensée pour **Louis BARTHAS** et les soldats qui ont souffert sur notre sol.

Dans ce numéro nous vous présentons un résumé des actions menées et à venir.

Jean Pierre PUCHOIS, MAIRE
Vice-président de la Communauté Urbaine d'Arras

SOMMAIRE

ACTUALITES

P3 à 5 : La rentrée des écoles
P6 : Espace associatif : un chantier qui avance
P7 : Octobre rose : une marche pour la deuxième année

VIE COMMUNALE

P8 : La nouvelle aire de jeux
P9 et 10 : Les travaux dans notre village
P11 : L'environnement : l'affaire de tous
P12 : Reprise des activités à la MARPA / des places disponibles
P13 : Le CCAS
P14 : Le camp ados : les maîtres du vent
P15 : Le centre de loisirs de cet été

FOCUS

P16 : Le départ en retraite de Madame Cousin
P17 : La Neuilloise : des projets à l'étude

VIE ASSOCIATIVE

P18 à 26 : Vie associative

NECRO/NAISSANCES/INFOS

P27 : Nécrologie/naissance/ Infos utiles/agenda

COMMUNICATION

P28 : Communication officielle

L'heure de la rentrée a sonné le 2 septembre dernier pour plus de 200 élèves scolarisés dans les deux écoles que compte la commune.

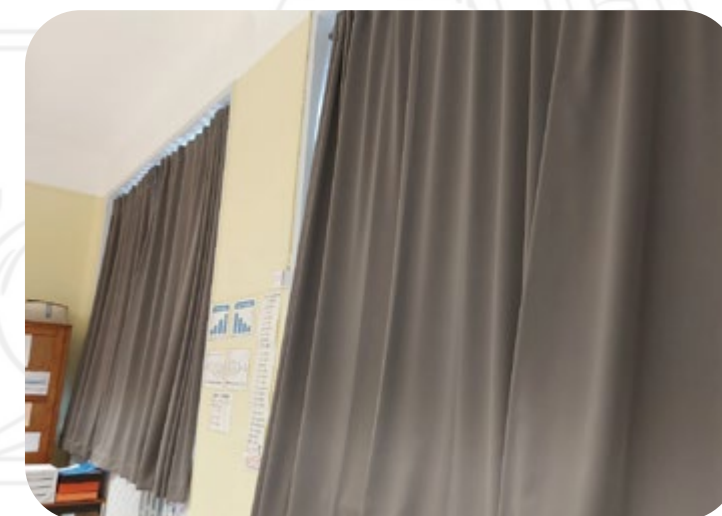
Pour l'école Marie Curie ce sont 114 bambins qui ont pu retrouver leurs classes, leurs enseignantes et faire la connaissance de leur nouvelle directrice Mme Nathalie Bocquillon. Ils ont pu également découvrir le résultat des travaux effectués durant la période des vacances estivales.

Le remplacement des **32 rideaux** des classes, occultants et aux normes anti-feu, qui apportent un confort de travail indéniable.

AVANT



APRES



Parmi les gros chantiers concernant l'école, nous pouvons souligner le lancement, début octobre, de la réfection de la toiture qui interviendra, en plusieurs phases, **pour une durée de 3 mois.**

Depuis la rentrée, petits et grands ont déjà pu participer à des sorties telles qu'une journée d'initiation au golf pour les plus grands, promenade pédagogique au Bois de Maroeuil pour découvrir les trésors de la nature ou encore séance de cinéma.

L'école compte 5 classes de la Toute Petite Section au CM2.
- horaires des cours : 9h-12h / 14h-17h

Contact :
Madame Nathalie Bocquillon, chef d'établissement
03-21-48-73-60/ ce.0623544r@ac-lille.fr

Du côté de l'école Jeanne D'arc

La rentrée scolaire s'est déroulée dans la bonne humeur à l'école Jeanne d'Arc. Les 103 élèves se sont présentés avec le sourire et ont été heureux de retrouver copains et maîtresses.

Une rentrée en musique : le jeudi 2 septembre, l'ensemble des élèves se sont réunis pour entonner le chant de rentrée.

Bénédiction des cartables et des doudous : le Père Xavier est venu souhaiter une belle année aux élèves, aux maîtresses et assistantes maternelles.

Cette année, l'équipe enseignante a choisi le thème : devenons les citoyens de demain ! Des projets tout au long de l'année, sont prévus pour donner vie à ce thème.

Quelques informations pratiques :

- l'école compte 4 classes de la Toute Petite Section au CM2.
- horaires des cours : 9h-12h / 13h45-17h

Contact :

Madame Denys Marie-Caroline, chef d'établissement
03-21-48-71-79 / ecole.jeanne.darc62@orange.fr

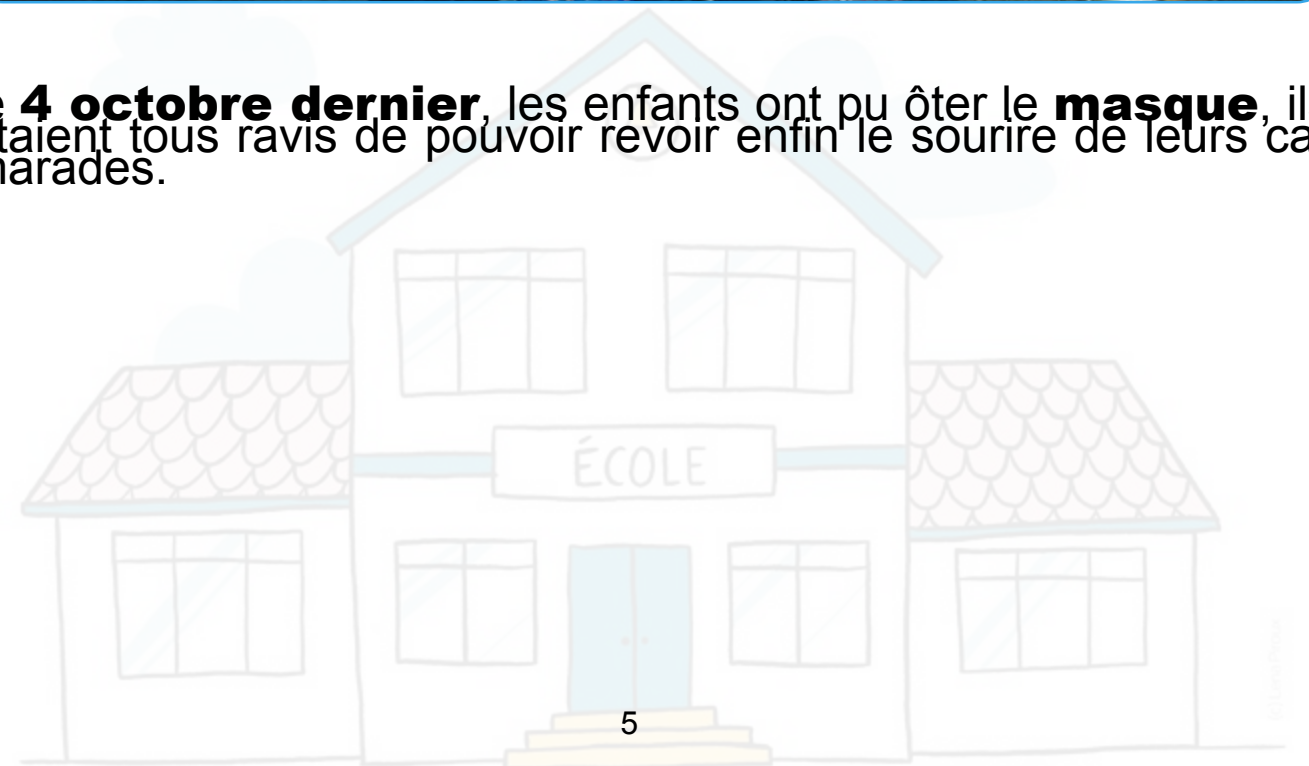


Outre l'importance accordée au bon entretien des bâtiments de l'école Marie Curie, la municipalité a **réaffirmé**, lors du conseil municipal du 15 septembre 2021, sa volonté de soutenir les écoles de la commune : elle a en effet voté à l'unanimité sa participation financière à hauteur de 42 euros par enfant neuvillois versés **à chaque école**.

Si petits et grands ont hâte de voir se lever définitivement les protocoles sanitaires, pour profiter pleinement de toutes les activités proposées par les écoles,



le **4 octobre dernier**, les enfants ont pu ôter le **masque**, ils étaient tous ravis de pouvoir revoir enfin le sourire de leurs camarades.



Espace Associatif : un chantier qui avance



La construction de l'Espace Associatif se poursuit conformément au planning prévisionnel de travaux. Toujours en phase gros œuvre, le rez-de-chaussée s'est terminé début juin avec le coulage de la dalle du R+1.

Le 2 juillet, 21 jours après, (temps de séchage obligatoire) les prémurs de l'étage ont été posés.

La **partie A** de l'Espace Associatif commence sa mue finale pour nous

permettre d'imaginer son futur rendu esthétique. D'ailleurs, la commission Espace Associatif a choisi, fin juin, la brique qui habillera la façade Nord et Est du bâtiment; ce sera la Toundra.

Côté intérieur, les volumes sont impressionnants. On se voit déjà lire un bon livre sur la terrasse contiguë à la médiathèque et au club ados.



Après 3 semaines de congés d'été, la société **EBTM** a repris le chantier mi-août sur les 2 parties du bâtiment :

Partie A : préparation des supports de charpente.

Partie B : coulage de la dalle de 328m2 qui accueillera la salle des fêtes.

Le 16 septembre, après le temps de séchage, la partie B du bâtiment a débuté avec la pose des prémurs « matricés ». (Des lignes asymétriques et du relief sur les prémurs.)

Une prouesse technique de notre constructeur EBTM !

En effet, la matrice a été dessinée en collaboration avec la commission Espace Associatif, notre architecte et EBTM.

Pour information : 1 prémur = 9m de haut, 1,2m de large et 6 tonnes !

Pendant ce temps, la société Ambois a débuté la pose de la charpente et Ramery Étanchéité la couverture et l'isolation sur la partie A du bâtiment.

Les 2 parties du bâtiment seront encloses, couvertes et fermés d'ici la fin de l'année.

La commission Espace Associatif se réunira cet automne pour travailler sur l'équipement audio/scénique et sur l'agencement de la médiathèque.

OCTOBRE ROSE : Une marche pour la bonne cause

Pour la deuxième année consécutive, la mairie de Neuville-Saint-Vaast s'engage dans la lutte contre le cancer du sein. **Tout le mois d'octobre**, la mairie s'est illuminée en rose pour apporter son soutien aux femmes et hommes qui luttent contre la maladie.



L'occasion pour les participants et participantes de partager leur vécu et d'insister sur l'importance de faire les examens. L'une d'elles nous a confié « *quand on reçoit le papier pour faire sa première mammographie de contrôle il ne faut pas avoir peur, il faut y aller, c'est grâce à cela que je suis là aujourd'hui* ».

Roses et rubans, **symboles de ce mouvement**, étaient à vendre au profit de l'association Nénuphar, association **qui soutient et accompagne les malades et leur famille**.



Le jeudi 7 octobre, 80 personnes se sont réunies sur la place pour **marcher ensemble** à travers le village. Dans une ambiance bon enfant, le message mis en avant était la prévention grâce à l'autopalpation et la mammographie : le droit au dépistage qui sauve des vies. Rappelons que détecté à un stade précoce, **les chances de guérison du cancer du sein sont très élevées**.



Tous les participants à la marche ont reçu un cadeau offert par les partenaires : Oncovia, CH d'Arras, l'association Nénuphar, Bleu campanule, Tandem esthétique, Lilie & co, Atelier by M, Boulangerie la Neuvilleoise, Pharmacie Lechon, R Bosse et Auto expo.

Ouverture de la nouvelle aire de jeux



La nouvelle aire de jeux a été officiellement ouverte au public le vendredi 16 octobre.

Destinée aux **3-14 ans**, celle-ci est composée d'une tyrolienne, de jeux à ressorts, d'une grande tour avec deux toboggans et d'une balançoire (PMR). Des bancs et une poubelle ont également été ajoutés pour le respect de ce bel espace. Un projet d'aménagement paysager aux abords de cet espace est en réflexion, il verra le jour au printemps.



Comme vous le savez, l'ancienne aire de jeux avait dû être démontée, par souci de sécurité. Une nouvelle zone avait alors été délimitée en fonction des différents jeux choisis par « la commission travaux et cadre de vie ». Le terrassement et la pose de l'enrobé ont été effectués par la société SNPC. Le choix d'un enrobé sur toute la zone permet aux enfants d'avoir les pieds au sec et de ne pas salir les différentes zones de jeux. Le montage des jeux et leur

installation par la société Lucidité avait débuté le lundi 27 septembre. Le sol amortissant a ensuite été posé autour des jeux : chaque zone est délimitée en fonction de la hauteur et de la circonférence des jeux dans le respect des normes de sécurité. La pose d'un sol gomme sur toute la zone était hors budget et l'équipe a préféré privilégier la diversité des jeux.

Un tel projet, dans un village comme le nôtre, n'aurait pu voir le jour, sans les subventions du FARDA, du Conseil Départemental et du Plan de Relance de la Région Hauts de France. Nos demandes de subventions ont permis à l'équipe municipale de soutenir ce projet à l'unanimité. L'équipe a profité de ce terrassement pour élargir l'allée accédant aux terrains de football. Pour rappel, nous invitons de nouveau toute la population à ralentir aux abords de l'entrée du terrain de foot.

LES RÈGLES DE L'AIRE DE JEUX

Un panneau réglementaire sera installé aux abords de cette aire de jeux.

Vous y retrouverez toutes les règles à respecter :

- Le respect de la tranche d'âge indiqué sur chaque jeu,
- Utilisation des jeux sous la surveillance des parents ou d'accompagnateurs adultes,
- Par respect pour les enfants et leur environnement, il est strictement interdit de fumer ou vapoter sur l'aire de jeux,
- Interdit aux cycles et cyclomoteurs, trottinettes, vélos, skates, rollers, etc...
- Accès interdit aux chiens, même tenus en laisse.

Il est rappelé aux enfants, aux adolescents et aux adultes :

- que le mobilier urbain quel qu'il soit, doit être respecté
- que toute dégradation est punie par la loi.

CHANTIER RÉFECTION TOITURE ECOLE MARIE CURIE

Pour faire suite à l'appel d'offres lancé concernant la réfection des toitures des différents bâtiments de l'Ecole Marie Curie, l'entreprise Quillet Duquesne de Hendecourt les Ransart a été retenue. L'adjointe aux travaux a organisé la 1ère réunion de chantier le 17 septembre : un planning a été mis en place avec l'entreprise et le coordonnateur SPS.

Le chantier a débuté semaine 40, pour une durée de **3 mois**, avec l'installation de l'échafaudage sur une partie des bâtiments et la sécurisation des zones de stockage et d'intervention grâce à la mise en place de barrières et de filets. Aucun chantier ne peut être réalisé sans la bonne volonté et le bon sens de chacun : **merci de respecter les arrêtés de circulation sur les trottoirs (affichés en mairie).**

TRAVAUX SUR LA ROUTE NATIONALE

Le retard de travaux sur une partie du trottoir route nationale est lié aux malfaçons dans le protocole de remblais par l'entreprise mandatée pour le passage de la fibre dans cette rue : bien que la compétence de la gestion des trottoirs soit à la CUA et au Département, la Mairie a dû intervenir pour que l'entreprise retenue, refasse l'intégralité du remblai et la réfection du trottoir à l'identique. Nous comprenons que ce retard ait pénalisé certains habitants, mais il est aussi de notre devoir de veiller à une réfection de qualité afin que les trottoirs ne se dégradent pas dans le temps. Nous vous rappelons que tous les arrêtés de travaux sont affichés en mairie.

ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre du renouvellement de l'éclairage public, l'adjointe aux travaux a vérifié que l'éclairage public communal diminue en tension en période nocturne. Toutes les rues, passées en LED, voient leur consommation diminuer de 50 % de 22/23h jusque 5h du matin. La diminution se voit peu à l'œil nu. Le remplacement des éclairages plus anciens se fait progressivement. Un appel à concurrence est lancé pour le changement des lanternes de nouvelles rues.

Le changement des éclairages en panne se complique depuis quelques mois. **Les délais de livraison** sont très longs et les entreprises avec lesquelles nous travaillons pallient ces dysfonctionnements avec des éclairages récupérés d'autres communes, en attendant les nouvelles livraisons.

Comme indiqué dans un précédent numéro de la gazette, n'hésitez pas à prévenir la Mairie (accueil, téléphone, mail) de toute panne d'éclairage public en précisant la rue et le numéro de l'habitation la plus proche.

La demande d'intervention sera effectuée uniquement après cette démarche officielle.

ENTRETIEN DES VOYETTES

Patrick, Sébastien et Pascal, nos agents techniques, ont passé une partie de l'été à tondre et à désherber : la météo capricieuse a compliqué leur planning. Les voyettes sont débroussaillées par le personnel communal. Pour rappel, la taille de toutes les haies, arbustes et arbres des « propriétés privées » qui dépassent dans les voyettes est à la charge des particuliers. Par ailleurs, il est interdit de jeter vos déchets de tonte dans les voyettes : ces déchets étant considérés comme dépôts sauvages. Il en est de même pour les déchets en tout genre : déchets plastiques et papiers, masques, etc...

INSTALLATION DE BANCS DANS LE VILLAGE

Au cours de vos balades dans notre village, vous avez sûrement pu découvrir de nouveaux bancs. La commission « travaux et cadre de vie » a tenté de répartir les bancs dans différentes rues afin que chacun puisse s'y poser au fil de sa marche. Vous retrouverez les nouveaux bancs au Flambeau, sur le côté de la Croix du Souvenir, près de la Pharmacie, devant le cimetière. Les anciens bancs ont été rénovés par le service technique et réinstallés rue Verte (face au chemin derrière les haies), à l'angle de la rue de Vimy et de la rue du Canada, près de la Croix vers le Monument Leuregans...



HORLOGE DE L'ÉGLISE

Nombreux sont les Neuvilleois qui se sont rendu compte que depuis quelques semaines, l'horloge de l'église ne fonctionnait plus. Dès son dysfonctionnement, la Mairie s'est occupée de faire intervenir l'entreprise qui pouvait remettre « la pendule à l'heure » : une pièce défectueuse a été commandée. L'intervention a pu avoir lieu tout début novembre, à cause des délais de commande et des retards de planning des entreprises.



Environnement

Nouvelles plantations au Flambeau

Suite aux travaux d'abattage des conifères situés autour du Flambeau de la Paix, un projet de replantation sera réalisé cet automne par l'association « Le Rucher Neuvilleois ». L'objectif de cette nouvelle plantation est d'avoir une nouvelle haie avec des arbustes de formes, de couleurs, de hauteurs différentes et de profiter d'une biodiversité variée.



Arbres, feuilles mortes et retour du gel : les règles à respecter ...

Pour rappel, les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue.

Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Veuillez veiller à ramasser les feuilles mortes se trouvant sur votre trottoir pendant la période automnale, afin d'éviter l'encombrement des fils d'eau et pour garder l'espace public propre. Enfin, le retour du gel hivernal est proche. En période de neige ou de verglas, un trottoir non-entretenu peut vite s'avérer dangereux pour les piétons. Pour prévenir les risques de glissade et de chute, des petits gestes simples existent. Les mesures préventives consistent à déblayer la neige et éventuellement saler ou sabler le trottoir en cas de gel. Merci de veiller à la sécurité de tous !

Les caniveaux : merci pour votre participation citoyenne !

Nous remercions les riverains ayant gratté leurs fils d'eau avant le passage de la balayeuse le 1er septembre. Ce travail a porté ses fruits ! Le prochain passage de la balayeuse est prévu début décembre.

Temps de décomposition dans la nature	
PAPIER TOILETTE	Quelques semaines
MÉGOT DE CIGARETTE	1 à 3 ans
CHEWING-GUM	5 ans
BOÎTE DE CONSERVE	50 ans
CANETTE EN ALUMINIUM	100 à 200 ans
MASQUE DE CHIRURGIEN	300 à 400 ans
SAC EN PLASTIQUE	450 ans
BOUEILLE EN PLASTIQUE	100 à 1 000 ans
COTON-TIGE	100 à 1 000 ans

Stop aux incivilités !

Plusieurs incivilités ont été constatés ces derniers temps dans le village aux abords des lieux publics ; nous vous demandons de veiller au respect et à l'utilisation des poubelles installées dans le village (et vidées régulièrement). Nous vous rappelons que des poubelles et cendriers sont disponibles aux points de rassemblement du village : écoles, maison des associations, stade, place... Ces **incivilités** sont passibles **d'amendes à hauteur de 135€ par déchet abandonné** dans la nature. Merci de veiller à la propreté de notre village.

Rentrée à la MARPA : Une reprise des activités en douceur

Les activités ont repris pour le plus grand plaisir des résidents. Comme toujours, nous avons à cœur de mettre tout en œuvre pour dynamiser et rendre agréable le quotidien des résidents.

La « câlinothérapie animale » avec un lapin, une poule ou encore une chèvre venus tout droit de l'équipage de la Sensée de Rumaucourt, est une nouvelle activité qui procure bienfaits et bien-être au sein de l'établissement.

D'autres animations sont également au programme : sophrologie, gymnastique adaptée, yoga, jeux de société, loto, messe (1 fois/mois) et atelier « bien vieillir » (travail de la mémoire) en partenariat avec la Communauté Urbaine d'Arras.



Ces activités sont accessibles aux personnes extérieures, sous condition d'effectif, et dans le respect des règles sanitaires en place dans la résidence. Pour connaître les modalités et participer, nous vous invitons à contacter le Directeur. (Les conditions sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution sanitaire).



Des logements sont encore disponibles

pour plus d'informations ou pour faire une visite, vous pouvez contacter :

M. Thierry Danvin, le Directeur
03 21 50 60 62
e-mail : marpa.novavilla@orange.fr

Le CCAS une aide de proximité

Vous avez des difficultés, vous traversez une période temporairement difficile, le centre communal d'action sociale de la commune peut probablement vous aider. L'action sociale s'adresse en priorité aux familles, aux personnes seules. Le CCAS est un service de proximité dont le rôle principal est de recevoir, d'orienter, et de conseiller les administrés sur les démarches à effectuer dans le domaine social.

En cas de besoin, vous pouvez communiquer votre nom, prénom et téléphone en mairie au **03 21 48 70 07** à l'attention de M. Frédéric Dupuis. La confidentialité sera respectée.

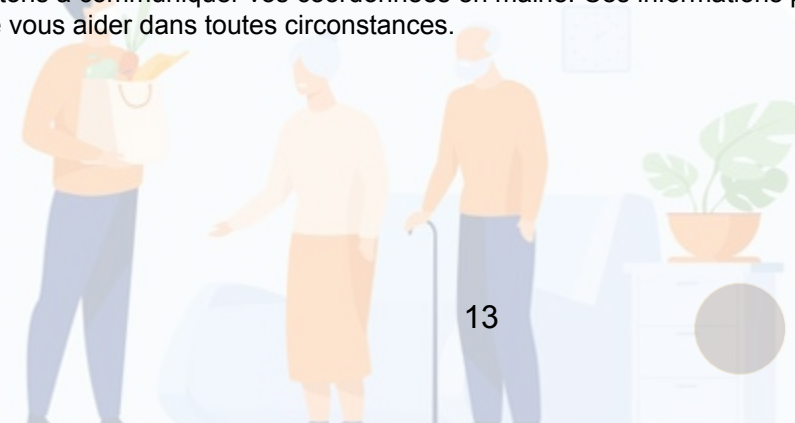
Fonds solidarité eau

Un dispositif d'aide « **chèques eau** » pour accompagner les personnes en situation de précarité pour le règlement des factures d'eau existe en lien avec la Communauté Urbaine d'Arras et la société des Eaux du Grand Arras. Une aide est possible pour les consommateurs en situation d'impayé (selon certaines conditions). Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie en laissant vos nom, prénom et téléphone.

La commune à l'écoute des plus fragiles

Dispositif de soutien aux seniors et personnes vulnérables

L'aide aux personnes les plus vulnérables nous amène à continuer le recensement des personnes isolées. Des appels auprès des personnes susceptibles d'être isolées et/ou fragiles sont réalisés ponctuellement. Si vous êtes vous-même dans cette situation, **signalez-vous !** Nous vous invitons à communiquer vos coordonnées en mairie. Ces informations pourront nous permettre de vous contacter et de vous aider dans toutes circonstances.



Camp ados 2021

Cette année, 22 jeunes de la commune âgés de 12 à 17 ans ont participé au camp ados du 19 au 30 juillet 2021 à Vieux Boucau situé entre Dax et Narbonne, dans le département des Landes.



Le thème de la colonie était « **les maîtres du vent** » ; en effet, les jeunes ont pu s'adonner aux joies des sports nautiques et de glisse. Le groupe a apprécié les différentes activités du pôle nautique de Soustons Plage, avec un programme riche en sensations.



De nombreuses activités qui ont connu un grand succès : surf, stand up paddle, kayak, catamaran, planche à voile, sauvetage côtier mais aussi pour le côté culturel une séance de pelote basque avec initiation à la Pala et la chistera.

Les jeunes se sont également amusés tout au long du séjour, lors des séances de baignade et d'activités plus classiques mises en place par les encadrants Fiona, Margaux et Mathieu. C'est avec la tête pleine de souvenirs et le teint hâlé, que les jeunes sont revenus avec un large sourire. **Parés pour une nouvelle destination l'été prochain...**



ALSH été 2021



Cet été 2021 a encore connu un bel accueil de Loisirs sur notre commune de Neuville Saint Vaast. Même si le temps n'a pas été idéal, ce sont près de 100 enfants qui ont fréquenté le centre lors de ce mois de Juillet.

Un grand merci à l'équipe pédagogique, composée de dix animateurs, une adjointe et un directeur, ainsi qu'à l'ensemble du personnel communal qui ont permis, une fois de plus, que cet accueil se déroule dans des conditions sanitaires optimales pour tous, tout en suivant leur propre protocole sanitaire.



Les petits et grands ont pu profiter pleinement de multiples animations : échasses urbaines, fun archery, biathlon laser, activités nautiques, bowling, piscine, ... ainsi que d'autres sorties comme le Musée d'Histoire Naturelle de Lille, Cité Nature ou le Parc d'Olhain.

Les plus grands ont même pu goûter **au plaisir du camping**, que ce soit à Neuville, à Beaurainville ou à Ardres.



En espérant revoir petits et grands l'été prochain, l'ALSH d'Automne a ouvert également ses portes du 25 Octobre au 05 Novembre 2021.



Départ en retraite de la directrice de l'École de Marie Curie : Anne Cousin



Le 6 juillet dernier, **Anne Cousin** refermait une dernière fois les portes de l'École Marie Curie. Après 40 années de bons et loyaux services au sein de l'Éducation Nationale en tant qu'enseignante et directrice d'école, l'heure de la retraite a sonné pour elle. Une page qui se tourne non sans émotion que ce soit au niveau de ses collègues, anciens collègues, parents d'élèves, élèves et toute l'équipe municipale.

Originaire d'Avion, l'enseignement a toujours été pour elle une évidence. Même si Anne Cousin a eu d'autres opportunités professionnelles, elle ne se voyait travailler qu'avec des enfants. Emménageant avec son mari à Neuville en 1989, et maman de deux filles, Anne Cousin fera tout d'abord ses premières armes en tant que stagiaire puis comme enseignante dans une école du bassin minier. Elle rejoindra l'École Marie Curie comme enseignante en 1996 jusqu'en 2009.



Souhaitant accéder à un poste de direction, Anne Cousin sera amenée à quitter quelques années l'école Marie Curie non sans difficulté nous avouera-t-elle. Elle occupera le poste de directrice dans les écoles de Grenay, Bully les Mines puis Saint Laurent Blangy. C'est suite au départ en retraite de Bruno Longuet en septembre 2018, qu'Anne Cousin demandera volontairement sa mutation et reviendra ainsi au sein de l'École Marie Curie en tant que directrice d'école pour le plus grand bonheur de tous. Elle occupera pleinement ce poste durant 3 ans : des années en tant que directrice qui ne l'épargneront pas puisqu'il lui a fallu affronter la crise du COVID. Malgré cela Anne Cousin gardera de ses différents passages à l'école de Neuville des moments de bonheur et de cohésion entre tous avec toujours le même objectif en tête faire de son mieux...

Gentillesse, bienveillance, discrétion et dévouement sans faille, il n'y a pas assez de qualificatifs pour décrire Anne Cousin : **une directrice aimée de tous qui laissera à jamais son empreinte à l'école Marie Curie.**

En attendant des projets Anne Cousin en a plein la tête : voyage, travaux, prendre soin de ses petits enfants... On peut déjà se rassurer, nous serons sans doute amenés à la croiser dans quelque temps à la bibliothèque pour épauler Claudine ou encore à l'occasion de quelques sorties scolaires suivant les besoins de l'école. Nous lui souhaitons une bonne retraite...

LA NEUVILLOISE



La Neuvilleoise, une aventure qui a démarré en 2015 pour **Olivier et son équipe**.

Après 25 ans dans l'immobilier, la passion du pain est venue donner un nouveau virage à la carrière d'Olivier qui entreprend un CAP. Le projet d'installation est dans son esprit dès le départ et après l'obtention de son diplôme, la Neuvilleoise apparaît comme une évidence.

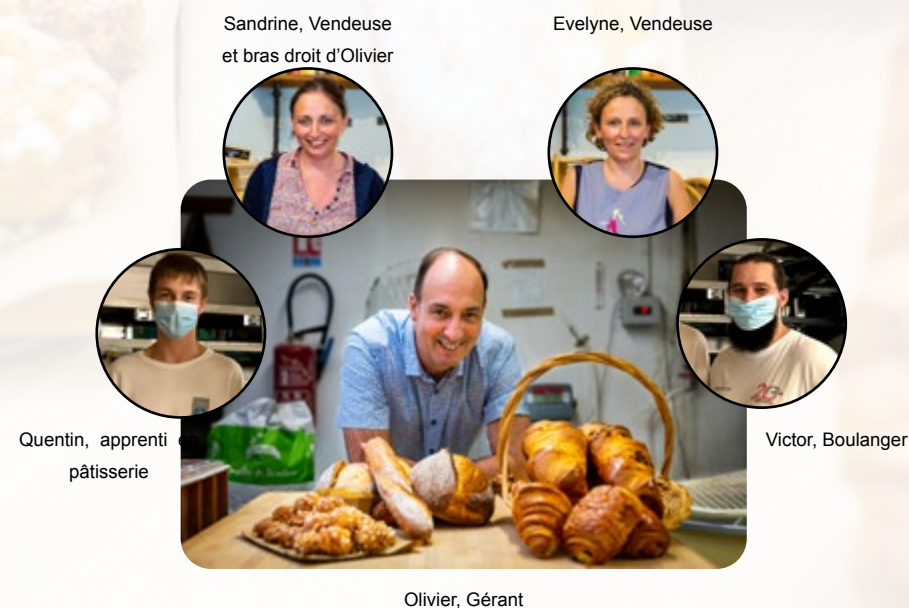
Depuis 6 ans, Olivier se sent très bien au sein de notre village et il n'a eu cesse de faire évoluer son équipe et l'offre proposée.

La Neuvilleoise c'est en effet quelques spécialités reconnues par le plus grand nombre :

- Les **chouquettes garnies de crème**
- Les **pizzas pâtes épaisses**
- Le célèbre « **pavé de Neuville** » (pain à base de crème)
- La **brioche de Dieppe**
- Le **pain au levain** qui est très demandé le week-end



L'année 2017 marque un tournant avec la mise en place d'une nouvelle équipe disponible et à l'écoute de ses clients :



La neuvilleoise vous accueille :

Mardi au Vendredi
de 6h30 à 13h et de 15h à 19h
Samedi
de 6h30 à 13h et de 15h à 18h30
Dimanche
de 7h à 12h30.

Les spécialités salées sont disponibles de la façon suivante :

Mardi/Mercredi : Quiches et ficelles picardes
Jeudi/Vendredi (le Samedi uniquement sur commande) : Pizzas
Week-end : Minis burgers garnis

N'hésitez pas à passer vos commandes au **09.52.45.23.46** !

NEUVILLE S'IN VAAST EN FÊTE !

Le week-end du **18 et 19 septembre** avait lieu « **Neuville S'in Vaast en Fête** ». Cette année, nous avons investi la cour de l'école Marie Curie et innové quant aux animations proposées.

Le samedi après-midi, une balade en calèche était proposée pour parcourir des rues du village. Près d'une centaine d'entre vous ont défilé au rythme des sabots. Les chevaux sont allés jusqu'à la MARPA à la rencontre des résidents.

Des jeux pour enfants étaient à disposition pour divertir les plus jeunes en attendant les chevaux, tandis que les plus gourmands pouvaient s'offrir une crêpe, une barbe à papa ou une confiserie au stand de Cédric.



Dans la soirée, Franck, de l'Auberge Lié-vinoise, servait son délicieux cochon grillé aux **80** convives présents, tandis que **Vol-dumour** les bluffait avec des tours de magie plus impressionnants les uns que les autres.



Le dimanche matin, était organisée une visite guidée du village pour les élus et responsables d'associations des communes "**Village Patrimoine**" environnantes. Cette visite s'est terminée au musée de M. Donald Browarski ; un grand merci à Mme Browarski de nous avoir ouvert ses portes et si bien accueillis.



Nous avons conclu ce week-end par un concert sonorisé par One Event Live.

Merci à Coal Sun, Goodgrief et JoOla pour leur performance !



Un beau week-end bien rempli où même le soleil nous a accompagnés ! A l'année prochaine pour **ce rendez-vous incontournable**.

Animations Neuvilleises

Outre le week-end Neuville S'in Vaast en Fête, les Animations Neuvilleises ont organisé d'autres manifestations tout au long de l'été.

Comme il était encore trop tôt pour vous réunir physiquement, nous vous avons proposé un Loto via Facebook qui a rencontré un large succès. Les commentaires passionnés lors des tirages et les sourires des gagnants ont fait plaisir à voir.

Le 13 juillet, avait lieu le traditionnel repas républicain : l'occasion de nous retrouver après une longue période de distanciation. Pendant que les saucisses, merguez ou autres grillades crépitaient sur les barbecues mis à disposition, la joie de discuter, de rigoler ou de trinquer entre amis était bien présente.

Au cours du **repas républicain**, des flambeaux ont été remis aux enfants présents pour qu'ils puissent défiler en lumière.



Tout au long de l'été, nous vous avons proposé de découvrir notre village sous un autre angle en participant aux visites guidées et commentées par Marie-Christine. Cette visite d'environ une heure trente avait été mise en place dans le cadre de notre demande d'adhésion à « village patrimoine ». Une quarantaine de personnes a ainsi pu apprécier Neuville différemment.

Dans chaque commerce, nous avons mis à disposition des **présentoirs** dans lesquels vous retrouverez des informations communales, des parcours de randonnée, **un livret pédagogique et d'autres brochures** afin de mieux connaître et profiter de notre village.

Bien d'autres événements sont prévus d'ici la fin de l'année, restez à l'affût de votre boîte aux lettres ou de notre page Facebook pour les découvrir. Nous comptons sur votre participation !



LE RUCHER NEUVILLOIS

Rencontre avec Le Rucher Neuvilleois :

La rencontre avec le Rucher Neuvilleois s'est déroulée le samedi 11 septembre, au stade communal. Durant cet après-midi, les Neuvilleois ont pu découvrir plusieurs stands : découverte de l'association, découverte de la vie des abeilles et du métier d'apiculteur, explications et activités ludiques pour les enfants, dégustation de miel... Une belle après-midi autour d'échanges et de rencontres très enrichissantes !



Découverte de la vie des abeilles :

Le Rucher Neuvilleois organise des découvertes de l'apiculture pour les adhérents de l'association.



Eh bien jouez maintenant !

Des trompettes implorant le ciel car privées depuis trop longtemps de gammes chromatiques, un saxophone hurlant à la lune car sevré de crescendo, une meute de clarinettes errant dans les rues du village en quête de quelques doubles croches à se mettre sous la dent ... Voilà ce qui arrive quand on prive tous ces instruments de leurs musiciens neuvilleois pendant près de deux ans, même pour la bonne cause. Heureusement, ce spectacle a pris fin le samedi 11 septembre à 18h avec la reprise des répétitions de l'Harmonie ! Musiciens et instruments se sont retrouvés sous la baguette, elle aussi impatiente, de Frédéric Watterloo. Depuis, ils travaillent d'arrache-pied pour concocter un programme musical aussi diversifié qu'attendu. Car vos petites oreilles, elles aussi, ont été privées d'Harmonie pendant deux ans !

Nous vous donnons rendez-vous dans l'église de Neuville-Saint-Vaast le dimanche 16 Janvier à 16 heures pour notre Concert du Nouvel An !

Pour nous rejoindre ou pour toute information:

Téléphone : 06 75 67 00 68 Mail : harmonie.nsv@gmail.com
Facebook Harmonie de Neuville Saint Vaast



N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements sur l'Ecole de Musique et pour vous inscrire :
apemusicartois@laposte.net

Likez notre page  **apemusicartois**

Pour suivre l'actualité de l'Ape et de l'Ecole de musique de l'Artois : apemusicartois.wordpress.com

ECOLE DE MUSIQUE DE L'ARTOIS



Jamais trop tard pour apprendre !
Enfants, ados ou adultes, contactez-nous !

Envie de prendre des cours de musique ?
Envie de vous remettre à niveau après quelques années d'arrêt ?

Eveil musical à partir de 5 ans
Solfège à partir de 6 - 7 ans
Perfectionnement du solfège
Apprentissage d'un instrument au choix
Classe d'orchestre, classe de cuivres

Sivu Ecole de Musique de l'Artois
Sophie au secrétariat : 03.21.24.56.55
contact@musicartois.fr

AEPGE

Reprise des cours depuis le 6 Septembre (Pass sanitaire obligatoire)

Yoga

Cours le mercredi matin de 9h30 à 10h45 (salle Marie Curie)

Renseignements auprès de Joë Deharte Tel : 03 21 48 82 79

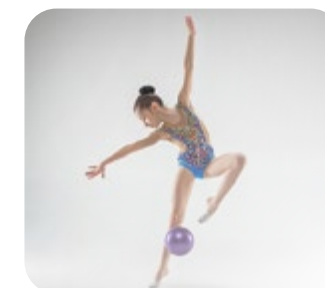
Cotisation pour l'année : 100€

AJN Gymnastique

Cours le mercredi soir de 19h à 20h (salle Marie Curie)

Renseignements auprès d'Edith Wattebled Tel : 03 21 48 76 31

Cotisation pour l'année : 76€



AJN Gymnastique Seniors

Cours le jeudi après-midi de 14h30 à 15h30 (salle ancien Proxi)

Renseignements auprès d'Arlette Arrondelle Tel : 06 62 11 90 03

Cotisation pour l'année : 76€

Certificat médical obligatoire + photo

Renseignements complémentaires sur Facebook : gym aepge ou par téléphone au 03 21 48 76 31

« Pour que de leurs yeux ne coulent plus que des larmes de joie »

La maltraitance est une réalité, ne rien signaler c'est être complice de ces actes odieux.
Le harcèlement existe. Soyez observateur et parlez-en avec vos enfants.

Je suis à votre disposition pour vous rencontrer :
Daniel Théry Association des Jeunes de Neuville reconnue d'intérêt général (A.J.N)
Droits des enfants et des adolescents en milieu rural « Des Mots Sur Les Maux »
Permanence téléphonique 24h/24h : 06 72 277 730
En partenariat avec
France Victime 62 62223 Saint Nicolas les Arras 03 21 716 200
et C.A.F.F.E.S. (Centre National d'accompagnement familial face à l'emprise sectaire)
59000 Lille 03 20 572 677



“Non au harcèlement” N° VERT: 3020

Amicale Laïque

SORTIE BAIE DE SOMME LE 26 SEPTEMBRE :

Ils étaient 59 dont 18 Neuvilleois (es) au départ pour se rendre au Crotoy. (48 ont fait la traversée de la Baie de Somme, 11 sont allés directement à St Valery-sur-Somme) Celles et ceux qui ont fait la traversée de 9H00 à 12H00, ont apprécié la compétence des guides. Nous avons eu des explications sur la faune, la flore, et nous avons évité les «sables mous» de la Baie. Le temps était idéal. Mais, il fallait vraiment avoir bien choisi ses chaussures !

Après une période de temps libre, à St Valery-sur-Somme, nous avons tous profité du petit train touristique, qui nous a ramenés à la Gare du Crotoy, où le car nous attendait, pour le retour à Neuville.

Merci à Micheline, qui a préparé cette très belle sortie !

Pétanque :

Patrick Kowala : 06 73 54 72 25

Mardi de 17h30 à 20h
Au stade, rue du 8 mai

Tennis de table :

Pierre Wiels : 06 70 26 15 79

Jeudi de 18h30 à 20h30

Sous le préau couvert
de l'école Marie Curie

Randonnée pédestre : RANDONEUVILLE

Un calendrier a été établi jusqu'à fin Décembre (sous réserve).

Le calendrier est disponible, en Mairie, à la Boulangerie et à la Maison des Associations

Il y a 2 groupes sont répartis :
Le groupe 10 et 15 km le dimanche à 8h30.
Le groupe «soft» 5 à 7 km le jeudi à 9h00.

2 essais possibles, sans engagement. A vous de choisir votre groupe!

Voici les coordonnées pour recevoir un calendrier ou avoir des informations :

René Desoutter
randoneuville62@gmail.com
Tel : 03 21 58 68 11 ou 06 95 73 20 98

Alain Duranel
Tel : 06 89 97 84 42

Entretien Physique et développement musculaire :

Grégory : 06 19 34 49 41

Mercredi de 20h à 21h30

Maison des associations Salle « Lilas »

Ju Jitsu Traditionnel de Neuville St Vaast

Dans nos clubs, la pratique et l'enseignement du Budo Traditionnel retournent à leur objectif premier, celui de faire d'une discipline issue des champs de batailles, une voie d'évolution. L'art enseigné est une discipline physique, technique, artistique et culturelle.

Nous vous proposons la pratique d'une méthode de ju-jitsu traditionnel japonais à but non compétitif (Art de défense, le plus souvent sans armes, contre un adversaire armé ou non) et la compréhension des principes «Ju» (souplesse et coordination du corps et de l'esprit) et «Wa» (accord et paix).



Pour pratiquer...

Rendez-vous à la Salle Carlin

Cours Adultes : Mardi de 19h30 à 21h00 et Vendredi de 19h00 à 20h30
Cours Enfants : Mardi de 18h15 à 19h15

Pour tout renseignement :
 Contacter David AGEZ (06.09.06.33.97) ou Patrice DURAK (06.07.13.60.62)

2 cours d'essais possibles sur présentation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique des arts martiaux à but non compétitifs.

Le Ju-jitsu (l'art, la pratique de céder en souplesse) s'appelait parfois auparavant «Yawara» (gestion souple) ou «Wa-Jutsu» (art de l'accord souple).

La méthode comprend les Katas (suites de mouvements stylisés), le code d'honneur et de morale traditionnelle «Bushido», les coups frappés, les clés, les étranglements, les projections, mais aussi la pratique des armes (bâton court, bâton long, poignard et sabre) et des exercices respiratoires...

AGENDA

Repas des aînés : dimanche 14 novembre midi au restaurant « le clos des délices » à Anzin Saint Aubin.

Colis de Noël : le colis de fin d'année pour les aînés sera à retirer en mairie aux horaires habituels d'ouverture à partir de la mi-décembre et jusqu'au 31 décembre.

Collecte de dons et de denrées pour la banque alimentaire : samedi 20 novembre.

Soirée de la Fraternisation : vendredi 10 décembre à partir de 18h00 au Monument des Fraternisations.

Marché de Noël : samedi 11 décembre à la Maison des Associations.

Concert de l'harmonie du Nouvel An : dimanche 16 janvier 2022 à 16h00 à l'église.

Informations sur le pass sanitaire aux locataires d'une salle communale selon les dernières directives préfectorales :

- Extension du pass sanitaire à de nombreux établissements, lieux, services et événements, et ce, dès la première personne accueillie (suppression de la jauge des 50 personnes).
- Pass sanitaire obligatoire à compter du 30 septembre pour les mineurs de 12 à 17 ans dans les espaces communaux.
- Il incombe aux locataires d'effectuer les contrôles du pass sanitaire avec l'application TousAntiCovid Verif.
- Des contrôles par les forces de sécurité peuvent avoir lieu afin de vérifier la bonne application du "pass sanitaire"

CONDOLEANCES

-Mme Hemery Paule
 01/04/1928 - 23/05/2021
 -Mme Lefebvre Mauricette
 20/10/1934 - 31/05/2021
 -M. Mortier Alain
 15/01/1959 - 19/10/2021
 -Mme Lewandowski Nicole
 07/09/45 - 29/10/2021

NAISSANCES

-Mahé Groenen - Dethoor
 Né le 24/05/2021
 -Hortense Louchet - Przyborowski
 Née le 14/06/2021
 -Victor Cogez - Heiduk
 Né le 22/06/2021
 -Rémi Vignolle - Hejnal
 Né le 13/08/2021



COMMUNICATION OFFICIELLE MAIRIE

Pour rappel, **toutes les informations officielles** sont celles émanant de la page facebook OFFICIELLE de la Mairie de Neuville Saint Vaast (Mairie Neuville-St-Vaast), sur le site OFFICIEL de la Mairie www.neuville-st-vaast.fr, de la Gazette ou encore des informations affichées sur les différents panneaux dédiés.

Tous les comptes rendus des conseils municipaux sont affichés en mairie sur le panneau extérieur et seront bientôt accessibles sur le site Internet.

Le Maire et ses adjoints en charge des différents dossiers de la commune - en collaboration avec les conseillers municipaux - rappellent qu'ils sont ouverts à tout échange. Ils sont à votre disposition pour toute prise de rendez-vous et répondre à vos questions. Monsieur le maire tient également une permanence le mercredi matin en mairie sans rendez-vous.



Enfin, pour toutes suggestions, remarques, une boîte à idées est à votre disposition à l'entrée de la mairie.



A l'heure où nous bouclons cette gazette nous apprenons que la commune a été labellisée **village patrimoine** ! Merci aux personnes qui ont participé à la préparation du dossier.